

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

itions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

macie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 010421

Société : R.A.M

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : A.I.T MERIM Brahim

Date de naissance : 01/01/2019

Adresse : Habite à

Tél. : 06 89 62 98 54

Total des frais engagés : 186290 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 01/11/2019

Nom et prénom du malade : Brahim AIT MERIM

Age : 70

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : HTA + Diabète

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Le 01/11/2019

Le : 01/11/2019

Signature de l'adhérent(e) :

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
01/11/2019			120,00	Dr. Chakib BRAIM Médecin Généraliste Av. Hassan II - AOUZOUE GSM : 06 93 16 69 00

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE L'HOPITAL Dr. LOTFI Abdelfattah N° 02, Bd Hassan II - AOULOUZ TÉL: 0524 52 52 52	01/11/19	1742,90 DH

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000

[Création, remont, adjonction]

fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

valable 3 mois

→
N°42

Le 21/11/2019

DECLARATION DE MALADIE CHRONIQUE

(Adresser au médecin conseil de la MUPRAS sous pli confidentiel)

Je soussigné :

Dr. CHAKIR Brahim
Médecine Générale

Avenue Hassan II AOULOUZ

Certifie que Mlle, Mme, M. : GSM: 06 93 16 69 00

BRAHIM M. Meriem

Présente M. Brahim Chakir : HTA + DM

Nécessitant un traitement d'une durée de :

staged 1m: 9m + 2h

IRONI 300g: 1 kg

Dont ci-joint ordonnance :

(à défaut noter le traitement prescrit)

Dr. Chakib Braim

Médecine Générale

Diplômé de la Faculté de médecine de Marrakech
Ex Médecin interne à l'hôpital Hassan II à Agadir

Médecin agréé par le Ministère de la santé
pour l'obtention et le renouvellement
du permis de conduire

Diplôme d'Echographie générale en France

Suivi de grossesse

ECG

Circoncision



الدكتور. شكيب أبرايم

الطب العام

خريج كلية الطب بمراكش

طبيب داخلي سابق بالمستشفى الحسن الثاني أكادير

طبيب معتمد لدى وزارة الصحة للشخص الطبي

لتلقي وتجديد رخصة المساعدة

شهادة جامعية لمعالجة داء السكري بفرنسا

شهادة جامعية للشخص بالصدى الصوتي بفرنسا

متابعة العمل

الشخص بالأشعة الراديوجرافية

التخطيط الكهربائي للقلب

ختان الأطفال بالموعد

Aoulouz, Le 20/11/2019 Age : 70ans TA : 151.05

ORDONNANCE

(Mr) -Mme -Mlle: Braim Ait meriem Ben troi

3300
 7870x3
 10760x2
 16400x3
 5780x3
 16260x3
 2380x3
 3490
 1742.90

Muscle: 31x3h SV 0.89
 Diam: 60: 2h SV
 Stag: 72h SV
 INR: 15: 2h SV
 Neb: 24: 2h SV
 AST: 16: 2h SV
 85moin SV: 76-123 SV

PHARMACIE D'AGOURA
 N° 02
 Hassan II - Agoura
 Tél: 05 28 53 96 96

Dr. CHAKIB Braim
 Médecine Générale
 Avenue Hassan II 16690 Aoulouz
 GSM: 06 93 16 69 00

Musfon 80mg
20 Comprimés
Deva Pharmaceutique



والرحم
LOT : MO196
PER : 03/2022
PPV : 33,00 DH

Deva

وأجدى صيدلي مسؤول

LOT : 191262
UT AV : 07/2022
PPV:57,80DH

UT AV:

UT AV:

LOT : 191262
UT AV : 07/2022
PPV:57,80DH

LOT N°:

PPV (DH):

LOT : 191262
UT AV : 07/2022
PPV:57,80DH

LOT N°:

PPV (DH):

ASKARDIL® 160 mg 30 comprimés disponibles

PPV 23DH80
EXP 07/2021
LOT 96005 3

ASKARDIL® 160 mg 30 comprimés disponibles
PPV 23DH80
EXP 07/2021
LOT 96005 3

ASKARDIL® 160 mg 30 comprimés disponibles
LOT 89005 2
EXP 11/2020
PPV 23DH80

PPV
34DH00

78,70

242600060-02

78,70

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés
PPV 162DH60

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés
PPV 162DH60

* VIGNETTE

NEBILET® 5mg
28 comprimés
PPV 162DH60

LOT : 023
PER : AUT 2022
PPV : 164 DH 00

LOT : 023
PER : AUT 2022
PPV : 164 DH 00

LOT : 023
PER : AUT 2022
PPV : 164 DH 00